

**Situation acridienne en Algérie
et dans la Région Occidentale
(Arrêtée au 24/01/2018)**

La situation acridienne est caractérisée en Algérie par une accalmie générale. Depuis le démarrage de la campagne hivernale 2018, les opérations de prospection ont couvert une superficie cumulée de **660 ha**, sans aucune signalisation acridienne.

Le dispositif de surveillance et d'intervention est composé de trois (03) équipes terrestres de surveillance et de lutte, déployées au niveau des wilayas d'*Adrar, Tamanrasset et Illizi*.

Au niveau des pays des Régions Occidentale et Centrale, la situation acridienne est calme.

Aussi, les basses températures et le dessèchement de la végétation annuelle vont limiter l'activité acridienne au niveau des biotopes naturels du sud algérien. Cependant, les périmètres agricoles pourraient permettre aux populations acridiennes existantes de se développer au profit des microclimats favorables. Par conséquent, vu le faible potentiel acridien signalé durant les phases estivale et automno-hivernale, la situation acridienne devrait rester calme jusqu'au printemps 2018.

Source : DPVCT, FAO, CLCPRO, PAYS, INPV.